

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES

Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme Rose Marie Maret par le bureau d'architecture Lorianne Maret pour la création d'une ouverture sur un mayen sur la parcelle n° 35685, folio n° 87, zone Mayen, au Brecholey, coord. 2590835/1096972

M. Jean Paul Maye pour la construction d'un garage, d'un bûcher et le déplacement d'un couvert sur la parcelle n° 10128, folio n° 102, zone R3, lieu-dit Le Liappey à Prarreyer, coord. 2583710/1101890

M. Blaise Collombin pour la construction d'une écurie d'été sur les parcelles n° 1796 et 1800, folio n° 5, hors zone, lieu-dit Frene à Verbier, coord. 2582842/1105896 (Projet en dérogation à l'art. 24 LAT)

M. Antoine Vaudan par le bureau d'architecture Terrettaz & Fellay SA pour la construction d'un couvert artisanal sur la parcelle n° 13205, folio n° 27, zone Artisanale, lieu-dit Pierramala au Châble, coord. 2582355/1102615

M. Stéphane Camia et Mme Pascale Camia Bessard par le bureau d'architecture G Comina SA pour l'agrandissement d'une résidence principale et la pose d'un cabanon de jardin sur la parcelle n° 17430, folio n° 97 (33), zone R3, lieu-dit Les Rosays à Villette, coord. 2582820/1103315

Mme Camilla Gelbjerg-Hansen par le bureau d'architecture Philippe Bruchez pour le déplacement, la reconstruction et l'agrandissement d'un chalet en résidence principale avec création de forages géothermiques sur la parcelle n° 7159, folio n° 24, hors zone à bâtir, lieu-dit Clambin à Verbier, coord. 2584300/1103975 (Projet en dérogation à l'art. 24 LAT)

M. Robert Baud par le bureau d'architecture Martin & Michellod SA pour la création de locaux semi enterrés sur la parcelle n° 2729, folio n° 138, zone T4, lieu-dit Nifortsié à Verbier, coord. 2583420/1106170

Mme Sylvie Robin par le bureau Arp Architectes SA pour la modification du projet paru au Bulletin officiel du 14.03.2014 (construction d'une habitation en résidence principale) sur la parcelle n° 13692, folio n° 101 (98), zone V2, à Bruson, coord. 2583060/1101775

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale

de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.